

Lancement du téléservice « Mes Points Permis » remplaçant du site « Télépoints »

29 NOVEMBRE 2023



L'arrêté du 13 novembre 2023 du ministère de l'Intérieur informe le remplacement de la plateforme de téléservice « Télépoints » par le service « Mes points Permis ». Cette nouvelle plateforme permettra aux titulaires du permis de consulter leur solde de points et de télécharger les relevés d'informations directement en ligne.

[Retrouvez l'arrêté du 13 novembre 2023 autorisant la création d'un traitement automatisé dénommé « Mes Points Permis »](#)